

LA COMPAGNIE DES FARINES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Olivet, le 15 mars 2023

La marque Cœur de Blé lance la première farine de blé engagé dans une démarche bas carbone.

Après le lancement de ses farines Label Rouge, BIO et HVE, Cœur de Blé poursuit son positionnement sur les farines engagées et responsables. Cette nouvelle référence constitue la première farine de blé engagé dans une démarche bas carbone, et sera disponible au rayon épicerie en GMS dès le mois de mai 2023.



Cœur de Blé, marque d'Axiane Meunerie, s'engage au quotidien pour une alimentation respectueuse de l'environnement et des Hommes. Mettant un point d'honneur à être un acteur majeur de la transition agroécologique et environnementale, **l'innovation responsable** est au cœur du développement de nouveaux produits.

■ Des pratiques culturales visant à réduire l'impact sur le climat

La gamme est étoffée avec l'arrivée sur le marché de cette nouvelle référence, s'appuyant sur un approvisionnement exclusif d'agriculteurs coopérateurs du groupe Axéreal engagés dans une démarche bas carbone au travers de pratiques culturales permettant de réduire leur impact sur le climat. De plus, dans une volonté d'économie locale et circulaire, les blés sont produits en région Centre, écrasés et mis en sachets dans le moulin régional de Reuilly (36) à proximité.

« Les impacts des changements climatiques sont aujourd'hui un enjeu mondial majeur. Ils affectent au quotidien l'ensemble des pays et des populations. **Fort de ce constat, et en lien avec nos objectifs RSE, chez Axiane Meunerie, nous avons l'ambition d'accompagner l'engagement des agriculteurs dans l'agriculture régénérative au travers d'une production de blés sous démarche Bas Carbone.** De plus, les consommateurs sont soucieux de limiter l'impact de leur consommation sur l'environnement. Notre objectif est de les accompagner en proposant des produits à faible impact environnemental, pour une consommation engagée ». David HUBERT, Directeur Général Axiane Meunerie.

La marque Cœur de Blé, au travers de cette farine de blé engagé dans une démarche Bas Carbone contribue à cet objectif en soutenant :

- La réalisation de diagnostics carbone à l'échelle des exploitations
- L'engagement de ces mêmes exploitations dans une démarche de réduction des émissions de gaz à effet de serre via la génération de certificats carbone ISO 14064-02, un certificat carbone correspondant à la réduction d'1 tonne de CO₂.

■ C'est quoi un blé engagé dans une démarche bas carbone ?

Ce sont avant tout des agriculteurs engagés au quotidien et sensibles au développement de filières durables. Pour le développement de cette filière blé tendre engagé dans une démarche bas carbone, **ils s'engagent sur 5 ans** à mettre en place des leviers qui permettent de réduire leur impact environnemental, à l'échelle de l'exploitation. Ils bénéficient d'une prime spécifique en lien avec leurs obligations de résultats :

- **La réduction des émissions de gaz à effet de serre** en favorisant l'apport de matières organiques naturelle notamment et en produisant des cultures de légumineuses complémentaires moins énergivores telles que les lentilles et les pois, par exemple.
- **L'augmentation du stockage de carbone naturellement présent dans le sol** et indispensable à la bonne santé de ces sols, en couvrant le sol par des végétaux entre deux cultures, qui captent le carbone atmosphérique en excès et jouent un rôle de régulateur.

« Fort de ces pratiques, les émissions liées à la production sont plus faibles, le stockage du carbone dans le sol est plus important. Pour vérifier l'évolution du bilan carbone, on compare le bilan GES actuel de l'agriculteur avec son bilan initial au début du projet. Si le bilan actuel est inférieur à celui de référence, l'agriculteur va générer des certificats carbonés selon la méthode ISO 14064-2. Ces certificats, délivrés par un organisme tiers indépendant nous permettent de justifier que les grains rentrent bien dans la démarche Bas Carbone définie. En utilisant la norme ISO 14064-2, nous avons fait le choix **d'une méthode internationale reconnue de certification Gaz à Effet de Serre**. Cette transparence permet de valider les actions des agriculteurs, c'est le socle de cette nouvelle démarche ». Pierre Toussaint, Directeur Développement Durable Groupe Axérial.



INFORMATIONS PRATIQUES

Gamme Cœur de Blé : HVE, Label Rouge, BIO, fluide, farine pour gâteaux et farine issue d'une démarche bas carbone
Sachets de 1 Kg – disponibles en Grandes et Moyennes Surfaces

Plus d'infos et recettes : [ICI](#)

Contact **Axiane Meunerie** – Sarah Ménard – 06 89 71 87 99 – sarah.menard@axiane.com

Visuels téléchargeables [ICI](#)



À propos d'Axiane Meunerie : Axiane Meunerie, filiale d'Axérial, est un meunier multi-régional, engagé auprès de ses agriculteurs coopérateurs. Avec environ 450 collaborateurs dont les savoir-faire s'exercent dans 7 moulins régionaux, Axiane Meunerie commercialise des farines auprès des artisans boulangers (sous les marques Banette, la Croquoise, Lemaire Bio), des professionnels de l'industrie, des boulangers des rayons boulangerie en GMS. Axiane commercialise également en GMS des farines au rayon épicerie sous les marques Cœur de Blé, Treblec, Lemaire Bio et Savoir Terre.

www.axiane.com